

de nos sentiments de vénération et de reconnaissance.

“ Veuille le faire monter au ciel, afin que passant par tes mains il soit plus agréable à Dieu.

“ La révérende mère Marie de l'Incarnation nous a appelés du fond de nos bois pour nous apprendre à connaître et à adorer le vrai Maître de la vie.

“ Elle a pris dans sa main nos cœurs et les a placés devant l'Éternel comme une corbeille de fruits cueillis par elle.

“ Par ses soins, nous avons appris à être doux : les loups et les ours lui ont léché les mains. Ceux qui ne savaient que rugir dans la colère se sont mis soudain à chanter des hymnes de paix et de reconnaissance.

“ Nos mères ont baisé les traces de ses pas et elles ont ensuite déposé sur nos fronts une poussière bénie et féconde pour l'éternité.

“ De sa main, elle a marqué nos cœurs du signe de la foi, et la foi est restée gravée dans nos cœurs.

“ Grâce à elle, il nous est donné de lire les livres qui rappellent ses œuvres de charité et ses bienfaits. Nous pourrions remplir bien d'autres livres des témoignages de notre vénération et de notre reconnaissance envers elle.

“ Elle nous a aimés pour elle-même, autant peut-être qu'elle nous a aimés pour Dieu. Elle a été deux fois notre mère.

“ C'est par elle et pour elle que nous avons brûlé toutes nos forêts sur l'autel de Jésus Christ et que nous sommes venus vivre au milieu des blancs, des fils d'Onontio : désormais, l'Ours, le Loup, le Chevreuil, le Castor et la Tortue resteront enchaînés, liés à la pierre du sanctuaire, et trouveront une voix harmonieuse pour célébrer les louanges du grand maître de la vie.

“ Bien des lunes ont passé depuis cette première aurore de la vraie lumière, qui a lui sur nous ; notre nation, grande alors, menace même de disparaître. Mais,

Très Saint-Père,

“ Nous vous prions de recueillir, avec le dernier vœu et le dernier souffle de la tribu huronne, le témoignage de sa profonde reconnaissance et de sa vénération pour la révérende mère Marie de l'Incarnation.

“ Les os de nos pères tressailliront dans la tombe, si votre voix proclame le bonheur éternel de notre Mère, à qui nous devons notre foi en Jésus Christ.

“ Elle a trouvé parmi nos femmes des vierges dignes du sanctuaire, parmi nos guerriers des missionnaires et des martyrs qui lui tresseront une couronne au ciel.

“ Il ne nous reste plus, à nous, qu'une dernière goutte de sang huron ; mais si cette dernière goutte de sang pouvait orner la couronne que la mère Marie de l'Incarnation recevrait au ciel, nous l'offririons de tout cœur.

“ Prosternés à vos pieds, très Saint-Père, nous vous demandons votre bénédiction.”

(Suivent les signatures de huit chefs et de huit guerriers).

Voici le décret de la Congrégation des rites :

“ Décret de béatification et de canonisation de la servante de Dieu, sœur Marie de l'Incarnation, fondatrice d'un couvent d'urselines dans la ville de Québec.

“ Notre très-Saint-Père le Pape Pie IX ayant daigné accorder, le 9 septembre de l'année dernière, que la question de la signature de la commission chargée d'introduire la cause de la servante de Dieu, sœur Marie de l'Incarnation, fût posée dans la congrégation des Rites sacrés en séance ordinaire et sans la participation et le vote des consultants, bien qu'il ne soit pas écoulé dix ans, depuis le jour de la présentation du procès de l'Ordinaire dans les actes de la

congrégation des Rites sacrés, et que les écrits de la dite servante de Dieu n'aient pas été rectorisés ni examinés.

“ L'Éme et Rme cardinal Louis, Billio, préfet de la dite congrégation, au nom et en l'absence de l'Éme Bertolini, rapporteur de la cause, sur l'instance du R. Benjamin Paquet, camérier secret de Sa Sainteté et doyen de la faculté de théologie à l'université catholique de Québec, désigné comme postulateur de cette cause, vu les lettres postulatoires d'un grand nombre de cardinaux de la sainte Église romaine, de vénérables prélats et d'autres personnages illustres par leurs dignités ecclésiastiques et civiles, a proposé aujourd'hui dans l'assemblée des Rites sacrés, tenue au Vatican, que l'on discutât la question suivante : *La commission de l'introduction de la cause, dans le cas et pour l'objet dont il s'agit, doit-elle être signée ?*

“ La même sacrée congrégation, ayant mûrement examiné toutes choses, ayant entendu le discours et le rapport du R. P. Laurent Salvati, promoteur de la foi, a été d'avis de répondre : *affirmativement, c'est à dire que la commission doit être signée, si telle était la volonté du Saint-Père.* Le 15 septembre 1877.

“ Le secrétaire sousigné ayant fait ensuite de tout ce qui est ci-dessus, un rapport fidèle à notre Saint-Père le Pape Pie IX, Sa Sainteté a ratifié et confirmé la sentence de la sacrée congrégation, et de sa propre main il a signé la commission d'introduction de la cause de la vénérable servante de Dieu, la dite sœur Marie de l'Incarnation.”

“ Ce 20 septembre 1877.

“ † A. Ev. de Sabine, card. BILIO, préfet.

“ PLACIDE RALLI, secrétaire.”

CAUSERIE AGRICOLE

ÉLEVAGE DES COCHONS.

Ce quadrupède, véritablement remarquable par sa conformation, ses habitudes, sa lascivité et sa glotonnerie, appartient à tous les climats, prospère dans toutes les contrées, est, parmi les animaux de basse cour, le moins difficile dans le choix de la nourriture ; content de tout, pourvu qu'il soit plein, il s'approprie tous les aliments, même ceux que rebutent les autres animaux.

L'éducation des cochons est d'une facilité extrême pour quiconque a bien étudié leurs habitudes.

Les renseignements que nous donnons dans notre présente causerie sur l'élevage des cochons sont empruntés à un traité spécial sur l'éducation de la race porcine, que M. Paul de Mortillet a publié dans le *Sud Est*.

Nous entrerons naturellement dans des détails que beaucoup de cultivateurs connaissent déjà ; nous les donnerons cependant en faveur de ceux qui les ignorent, et à qui ils peuvent être utiles.

Il existe beaucoup de traités spéciaux qui traitent de l'éducation des chevaux, des bêtes à cornes et des moutons, et nous n'en connaissons pas qui soient spécialement consacrés aux porcs ; à ce point de vue les renseignements que nous empruntons à M. Paul de Mortillet peuvent avoir leur utilité, en fournissant des indications aux nouveaux éleveurs qui leur fassent éviter des tâtonnements longs et dispendieux que parfois on est obligé de subir, faute de guide.

Le porc est l'animal le plus facile à élever : nourriture